

Zeitschrift: Bulletin de la Société suisse de Numismatique
Herausgeber: Société Suisse de Numismatique
Band: 10 (1891)
Heft: 5

Artikel: Correspondance : la médaille officielle du VIème centenaire
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-171661>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 23.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

séparées. Il existe aussi deux autres médailles avec un avers différent représentant le buste de l'empereur, et ayant pour revers l'avers de la médaille que nous figurons ici (Esculape sur son trône). Ces médailles existent également en argent et en bronze ; mais il ne faut pas les faire rentrer dans les médailles suisses, puisque rien sur les deux faces ne rappelle son souvenir.

P. S.

CORRESPONDANCE

LA

MÉDAILLE OFFICIELLE DU VI^{me} CENTENAIRE

Nous recevons d'un honorable citoyen vaudois la lettre suivante. A dire vrai, nous avons été sur le point de la renvoyer à quelque feuille quotidienne ; en y réfléchissant, la question nous a paru tellement actuelle que nous l'insérons sans prendre aucun engagement pour l'avenir. Nous n'aurons probablement pas de fréquentes occasions de publier d'aussi piquantes anecdotes :

« Je ne suis point numismate et n'ai jamais collectionné que les papillons et les timbres-poste. Vous m'objecterez que ce n'est pas une préparation suffisante pour communiquer à une société éminemment savante mes impressions sur la médaille officielle du sixième Centenaire ; mais je vous répondrai que le point de vue patriotique m'anime avant tout, que j'ai souci de la renommée artistique de notre pays et que

c'est précisément cette collection de timbres commencée alors que j'étais un petit grimaud d'école, qui m'a donné le goût des choses de l'art.

« Il faut que vous sachiez, du reste, que le commerce des Muses ne me fait pas peur : c'est toujours à moi que l'on s'adresse pour les devises patriotiques qui doivent orner les rues de notre petite ville pendant les fêtes nationales. Je fus toujours fort en thème ; sans le mauvais vouloir de certains professeurs, j'occuperais avec distinction quelque chaire académique, j'aurais commis quelques in-8° et ne passerais pas ma vie, stupidement, courbé sur les grosses poudreuses de l'étude de mon oncle. Ceci dans le seul but de vous prouver que je ne suis pas indigne de collaborer à vos travaux ; j'emploie mes loisirs à m'occuper de mon pays.

« On a vu apparaître il y a quelques jours, à la devanture de notre librairie, la fameuse médaille si impatiemment attendue ; l'effet produit a été fâcheux : la plupart de nos braves concitoyens n'ont pas compris ; d'autres se sont voilé la face, quelques-uns se sont égayés, ce furent les plus malins. Que diable peut bien signifier cette bonne dame qui traverse l'espace et dont le vol a l'air d'être gêné par une forte bise ? elle porte une palme, ce n'est pourtant pas une sainte martyre, ce n'est pas davantage la bonne maman Helvetia ; ce sera quelque génie de la liberté et un joli encore ! Quant à l'autre face, personne, chez nous, n'a pu en donner une explication suffisante et rassemblant tout mon latin de jadis, je suis resté convaincu qu'on avait inventé des mots nouveaux.

« Mais ce qui est bien plus curieux que la médaille elle-même, sur laquelle je n'insiste pas davantage, c'est son histoire que mon ami Siegfried m'a contée il y a quelque temps à Berne, sous le sceau du secret. Depuis lors, les moineaux en ont parlé sur les toits et je m'empresse de vous communiquer la chose, persuadé qu'elle vous intéressera. Au lieu d'ouvrir un concours, ainsi que cela se fait généralement, le Conseil fédéral aurait confié la composition

de cette pièce à un artiste que le monde entier nous envie, mais dont on n'a pas su me dire le nom. On me dit seulement qu'il est Zurichois. (N'allez pas croire au moins que ce soit l'auteur du *Minet aux aguets* que j'ai admiré au musée de Genève l'année dernière.) Ce personnage se mit à l'œuvre, rassembla force documents et élabora un projet qui fut diversement jugé. Je n'en puis rien dire, ne l'ayant pas vu, on m'a assuré seulement que c'était très beau..

« L'artiste éminent ayant préemptoirement déclaré que la Suisse ne possédait aucun graveur de médailles capable d'interpréter son œuvre, le projet fut envoyé à l'étranger, à Paris cette fois, les écus de 5 francs ayant été faits en Allemagne, avec le succès que vous savez. Mais le plus joli de l'affaire, le voici : notre ambassade consultée se mit en quatre et trouva le phénix demandé en la personne de M. Dubois (Alphée). Celui-ci, peu enchanté des élucubrations de l'artiste suisse, demanda à introduire une toute petite modification, oh ! toute petite. Encouragé par l'impunité, il en risqua une seconde, puis une troisième, tant et si bien que le projet primitif, complètement transformé et mis au goût du jour, perdit tout cachet suisse.

« Le Conseil fédéral n'en adopta pas moins ce projet refondu — lâchant ainsi le maître éminent dont vous voyez d'ici la colère. Entre nous, cependant, il ne l'avait pas volé, et ce juste retour des choses d'ici-bas vengeait les graveurs suisses, si nombreux et si habiles, des dédains immérités du peintre zurichois. On ne peut pas dire de lui qu'il fut battu et content.

« Je clos sur cette réflexion philosophique en souhaitant que vous insériez ma trop longue épître. La compétence incontestée de votre journal donnerait aux lignes d'un profane l'autorité qui pourrait leur manquer.

« Merci d'avance. Ma petite histoire n'est peut-être pas connue de tout le monde et il est bon qu'elle le soit.

« Il est bon aussi qu'un profane, si clerc de notaire soit-il, donne son opinion. C'est celle de Monsieur tout le monde,

et Monsieur tout le monde est unanime à s'étonner de l'étrange conduite du Conseil fédéral et à déplorer que notre art national soit si peu encouragé.

« Puisse le peu de succès de la médaille du Centenaire rappeler en haut lieu qu'il y eut toujours, qu'il y a encore des graveurs de talent dans notre pays et qu'il n'est pas nécessaire d'aller chercher au loin ce qu'on a sous la main.

« Agréez, etc. »

X.

(La lettre de notre correspondant n'était pas anonyme ; nous avons supprimé la signature pour des raisons psychologiques que chacun comprendra.)

(Réd.)

MÉLANGES

Nouvelles monnaies suisses.

Nous extrayons le passage suivant du rapport de la Commission sur le compte d'Etat présenté au Conseil des Etats (séance du 23 juin 1891), par M. Arnold Robert, conseiller.

« Au sujet de l'exécution du postulat voté par les Chambres fédérales le 19 décembre dernier, concernant l'écusson qui figure sur les monnaies suisses, nous avons appris avec plaisir que le Département des finances, après quelques essais demeurés sans résultat, se propose d'ouvrir prochainement un concours parmi les artistes suisses.

« Il est permis d'espérer que ce concours produira de meilleurs résultats qu'un précédent, pourvu que les conditions en soient précisées avec soin ; nous pensons que la Société suisse de numismatique, qui déploie une grande activité et qui compte beaucoup de personnes compétentes dans ses rangs, s'y intéressera, et si l'on veut bien admettre tel ou tel de ses membres à faire partie du jury d'examen des travaux, la peine que l'on aura prise aura beaucoup de chances d'aboutir à un résultat satisfaisant ».

* * *

M. Paul Strœhlin prépare actuellement une *description des médailles genevoises* et une *description des médailles de*